



La ministre de la Culture,

Françoise Nyssen, ministre de la Culture félicite les 11 établissements publics du ministère de la Culture labellisés *Diversité*

Sous l'impulsion du ministère de la Culture, première administration à obtenir les deux labels *Egalité* et *Diversité* à l'automne dernier, 11 établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture viennent d'obtenir le label *Diversité* décerné par l'AFNOR.

Tout en bénéficiant des réflexions, des procédures, des outils et de l'accompagnement mis en place par le ministère de la Culture, ces établissements ont mis en œuvre des actions concrètes pour promouvoir la diversité, à leur niveau, à l'égard de leurs personnels comme de leurs publics, leurs étudiants et prestataires, et dans les politiques culturelles qu'ils portent.

Ces établissements récompensés voient ainsi leur engagement et leur démarche volontariste en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations salués par l'organisme international de normalisation.

Il s'agit des établissements suivants : le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) ; l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie (Universcience), l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV), l'Institut national du Patrimoine (INP), le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem), l'Opéra-Comique, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais (RMNGP), le Théâtre national de La Colline, le Théâtre national de Strasbourg.

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, se félicite que "la dynamique engagée par le ministère de la Culture, et reconnue par l'AFNOR, mobilise l'ensemble de nos structures".

Chacune de ces labellisations est décernée par une commission indépendante composée de représentants de l'administration, des employeurs et des organisations syndicales. Pour prendre leur décision, ces commissions se sont appuyées sur des audits approfondis conduits par l'AFNOR dans chacun des établissements.

Une dizaine d'autres établissements publics sous tutelle du Ministère ont engagé une démarche de labellisation qui aboutira avant l'été 2018. De nouvelles candidatures seront suscitées et accompagnées par le ministère de la Culture dans les prochains mois parmi les opérateurs du ministère - et notamment parmi ses établissements d'enseignement supérieur - et les entreprises de l'audiovisuel public.